

province de Québec en particulier, mais ailleurs aussi, des groupes demandent, avec une insistance croissante, que la Confédération soit repensée et que l'on comprenne mieux l'association fondamentale des deux peuples fondateurs ainsi que l'apport grandissant des Canadiens des autres origines. Certains mettent même en cause l'existence du régime confédératif.

La crise canadienne n'est pas unique, elle est universelle. Très peu d'états sont parfaitement homogènes: en Asie, en Afrique, en Amérique et même en Europe, les relations entre des groupes de culture et de langue différentes donnent lieu à de profondes inquiétudes et font surgir des problèmes constitutionnels. Si nous parvenons à résoudre nos difficultés, nous contribuerons à la paix dans le monde.

Après une séance de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme tenue dans le Québec, un très jeune séparatiste remet à l'un des commissaires un exemplaire d'une vieille revue. «Lisez ça», dit-il. «Je l'ai trouvé dans la bibliothèque de mon grand-père. Oui, de mon grand-père», ajoute-t-il avec un sourire sardonique. «Tout ce que disent aujourd'hui les fédéralistes est déjà contenu là-dedans, et ça n'a rien donné».

Il s'agit d'une revue montréalaise, l'*Action française*, qui publia, en 1925, une série d'articles sur le bilinguisme. Le jeune séparatiste nous indique des passages soulignés dans une étude sur le bilinguisme fédéral, aspect juridique, paru en février 1925:

«L'anglais est parlé par la majorité des Canadiens, le français, par le minorité. C'est donc à celui-ci que l'on demande constamment de justifier sa survivance.»

Monsieur le président, nous parlons constamment comme cet interlocuteur. Cela dure depuis au moins 40 ans. Le séparatiste continuait en disant: «Lisez cela aussi», continuait-il, en montrant du doigt un autre passage de la revue, selon lequel le français, malgré la cession, n'est pas un intrus, mais, comme l'anglais, est chez lui au Canada.

De jeunes auditeurs nous entourent maintenant et il s'agit toujours des représentants de la Commission Laurendeau-Dunton; c'est pour eux que le séparatiste clame une dernière citation. «Quelques Anglo-Canadiens paraissent disposés à donner à la loi de 1867 une interprétation large et à reconnaître que la Confédération est un pays anglo-français.» Et le jeune de s'exclamer que c'était écrit en 1925, et ses camarades de s'esclaffer.

L'*equal partnership*, l'égalité culturelle: ce n'est pas une notion qui s'imposera d'elle-même, serait-ce à la suite des études les plus approfondies. Pour rayonner, il lui faut l'adhésion libre d'un peuple libre...

...Et comme c'est l'avenir qui est en jeu, la participation des jeunes au débat devient capitale: nous les entendrons avec un surcroît d'attention et d'intérêt.

[M. Dumont.]

Selon le vieil Aristote, c'est l'amitié qui est l'âme de la cité. Aujourd'hui, les sciences de l'homme affirment que la nation existe dans la mesure où l'on trouve parmi ses membres un vouloir-vivre collectif. Au fond, c'est la même pensée, et elle ouvre sur notre entreprise des perspectives singulièrement profondes. Cette «amitié», ce «vouloir-vivre collectif», existent-ils au Canada entre toutes les communautés nationales, et particulièrement entre les deux groupes qui ont fondé la Confédération? L'un et l'autre sont-ils prêts à accepter les conditions qui rendront ici la vie sociale possible et aimable?

Dans ce même compte rendu de l'enquête sur le biculturalisme, tout le monde peut lire la lettre de l'ancien premier ministre, M. Pearson, et je cite:

Dans un discours que je prononçais le 17 décembre 1962 à la Chambre des communes...

Il s'agit d'une lettre qu'il faisait parvenir à tous les premiers ministres des provinces.

...sur les difficultés et les avantages que présente dans notre pays la dualité de langue et de culture établie par la Confédération, je proposais la tenue d'une vaste enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en consultation avec les gouvernements provinciaux. Cette proposition a été accueillie très favorablement au Parlement et aussi, je crois, dans le pays.

Il devait y répondre. J'ai en main la réponse du premier ministre de la province, à cette époque, M. Jean Lesage, et l'on pouvait lire ce qu'il a écrit au premier ministre, M. Pearson. Il disait:

Il me fait plaisir de vous dire que le Gouvernement du Québec est favorable à la tenue d'une telle enquête, en consultation avec les gouvernements provinciaux, comme vous le proposez.

Nous pouvons de plus lire la lettre de M. Manning, premier ministre de la province de l'Alberta et créditiste. M. Manning disait, et je cite:

En matière de bilinguisme, si l'objectif de la Commission est d'inciter les citoyens canadiens à s'exprimer couramment en deux ou plusieurs langues, la chose serait assurément bien accueillie par la plupart des Canadiens.

Et nous pouvons continuer...

M. le vice-président: A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais le temps qu'il avait à sa disposition est maintenant écoulé. A moins du consentement unanime de la Chambre, il ne pourra continuer son discours. Est-ce que le comité donne la permission à l'honorable député de continuer?

Des voix: D'accord.

M. Dumont: Je remercie infiniment mes honorables collègues de me permettre de continuer. Je n'aurai que quelques citations à consigner au hansard.